

GESTION DE SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE



© WHO/Alice Rwema I.

L'objectif de ce programme est de contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité dues aux épidémies, aux situations d'urgence sanitaire et aux cas de catastrophes à travers une approche multisectorielle de préparation, de surveillance, de riposte et d'intervention. Cet axe stratégique est décliné en 4 domaines prioritaires : la surveillance des maladies, la préparation et réponse aux épidémies, la préparation et riposte aux catastrophes et l'application du Règlement Sanitaire International (RSI), de la Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte (SIMR) et du Cadre de Réponse d'Urgence/Emergency Response Framework (ERF).

Impact de l'action de l'OMS en Guinée



L'épidémie de la maladie à virus Ébola

Du 23 février 2021 au 18 juin 2021, 10.873 personnes ont été vaccinées dont 2.879 personnels de première ligne.



COVID-19

14.5% de la population générale complètement vaccinée contre la COVID-19 en date du 6 février 2022.



Fièvre jaune

La riposte à cette épidémie a été mise en œuvre du 15 au 26 février 2021 et a permis de vacciner au moins 95% de la cible.



Poliomyélite

2.972.004 enfants vaccinés lors d'une campagne de suivi réalisée en octobre 2021.

Source: OMS Guinée, Rapport annuel (2021)

Principales contributions de l'OMS Guinée

1

L'OMS a appuyé l'élaboration de documents stratégiques comme le Plan National de la Sécurité Sanitaire et le plan de lutte contre la COVID19 (2020-2022).

2

L'OMS a aidé au maintien des services essentiels de santé et à la coordination des actions des partenaires en sa qualité de Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur santé sous le leadership du gouvernement.

3

Mise à disposition de staffs techniques des équipements, des matériels de santé, des médicaments, des vaccins et d'autres fournitures. À ceci s'ajoute le renforcement du système de surveillance, d'alerte rapide et de prise en charge, le renforcement des capacités nationales, l'organisation de campagnes de vaccination ainsi que la mise à disposition de la cartographie des risques sanitaires.